

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 123 (1978)
Heft: 5

Artikel: Programme d'armement de 1978 : Char 68 4e série
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344145>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

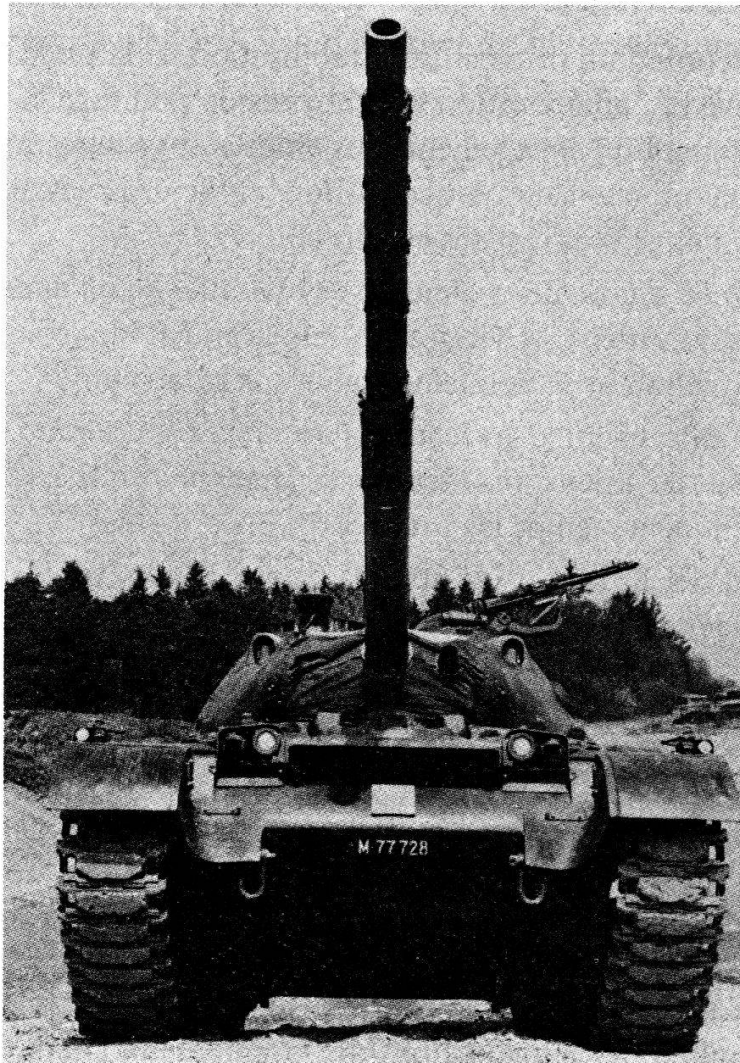
Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Programme d'armement de 1978 Char 68 4^e série

par le Service d'information du Groupement de l'Armement

Notre armée a acquis jusqu'à présent trois séries de chars 68. Les décisions y relatives furent prises par le Parlement en 1968, 1974 et 1975. Dans le programme d'armement de 1978, il est proposé l'acquisition d'une quatrième série de 60 chars 68 ainsi que de quelques chars de dépannage. A l'instar de nombreux autres produits civils et militaires, le char 68 a été constamment amélioré et adapté à l'état actuel



de la technologie. Ces améliorations et mesures propres à augmenter la force combative portent non seulement sur les nouvelles séries, mais aussi sur les blindés acquis auparavant qui, dans le cadre d'«opérations de modification», ont été modernisés.

Historique du char 68

La construction du char 68 est issue du char 61, dont l'acquisition a été votée par le Parlement en 1961 après une phase de développement de 10 ans. Les 150 chars ont été remis à la troupe entre 1965 et 1966.

Les premiers travaux en vue de la transformation du char 61 en char 68 ont été entrepris déjà lors de la fabrication en série du modèle 61. Le char 68 présente notamment les améliorations suivantes :

- L'introduction d'un dispositif de stabilisation de la pièce en hauteur et en dérive et l'amélioration des moyens de pointage et d'observation permettent un engagement plus efficace du canon même depuis le char en mouvement. L'acquisition et la destruction des buts deviennent ainsi plus rapides et plus sûres.
- La puissance accrue du moteur et des modifications dans la boîte à vitesses augmentent la vitesse de déplacement du char 68 sur la route et améliorent sa manœuvrabilité sur le terrain.
- Une nouvelle chenille avec coussinets en caoutchouc permet au conducteur de mieux profiter de la manœuvrabilité améliorée et ménage en même temps les routes.
- Le canon de 20 mm a été remplacé par une mitrailleuse montée parallèlement au canon de 10,5 cm. Cette mitrailleuse assure un tir de neutralisation plus long, tout en maintenant le même poids de la munition.

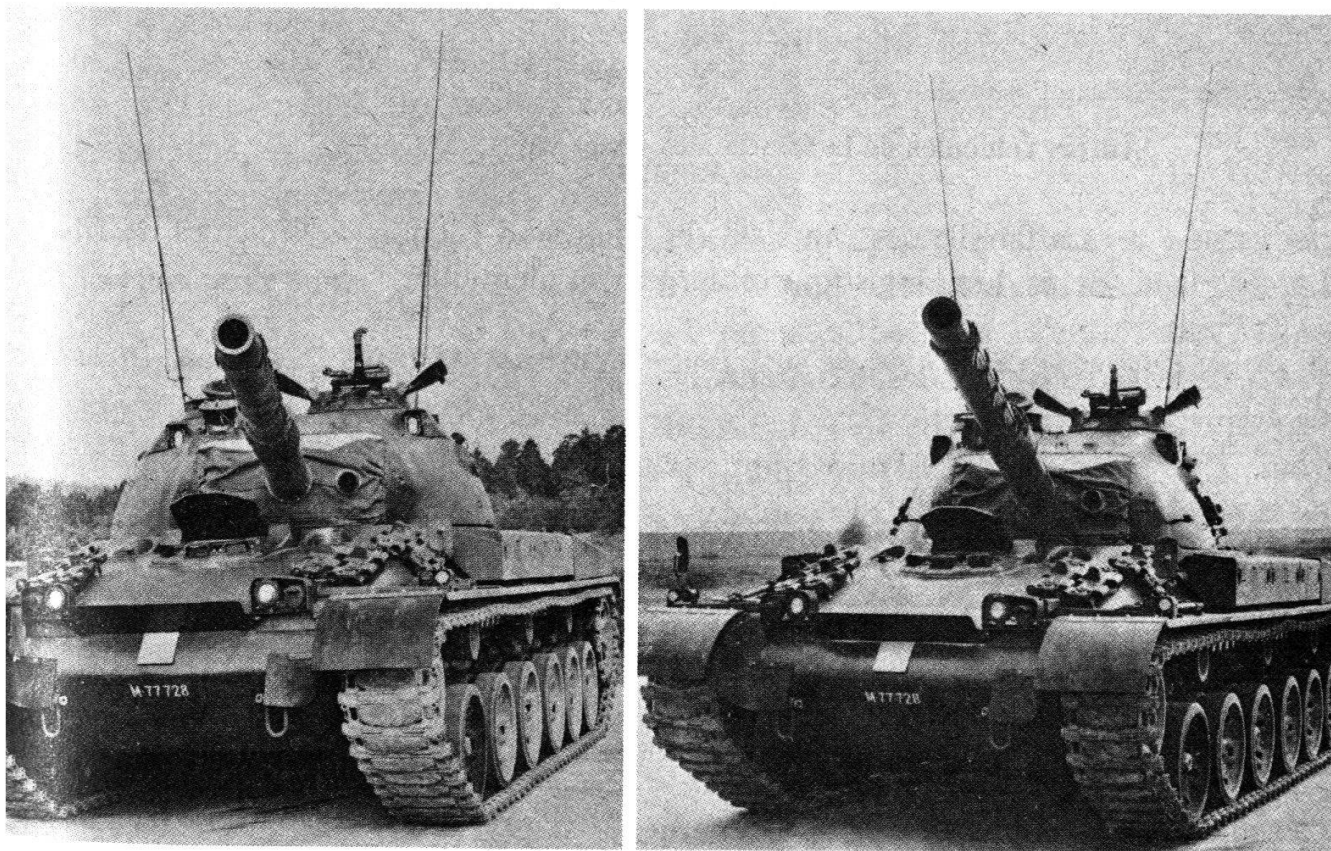
Ces modifications ont été éprouvées avec bien d'autres améliorations dans des prototypes servant à étudier le fonctionnement. Les chars 61 et 68 ont de nombreuses pièces identiques, ce qui apporte des avantages logistiques.

En 1968, les Conseils législatifs ont consenti à l'acquisition de 170 chars 68. Pour les essais approfondis de la totalité du système, les services techniques et la troupe ont disposé de deux chars 61 transfor-

més en 1969/70. Le développement et la production se sont ainsi recouverts jusqu'à un certain degré, ce qui a entraîné la nécessité de procéder à des modifications après la remise des véhicules à la troupe. Ces modifications peuvent être résumées comme suit: améliorations du dispositif de pointage, du stabilisateur, du collimateur, du télémètre et du tube de protection thermique pour le canon; dispositif permettant d'évacuer facilement les douilles; augmentation de la quantité des munitions prêtes à l'emploi et entreposage rationnel de celles-ci; finalement, amélioration du chauffage et du bloc d'entraînement.

Les chars 68 de la deuxième série accordée en 1974 par le Parlement ont été améliorés dès le début. D'autres améliorations ont été apportées telles qu'un alternateur, un dispositif d'évacuation CO et une installation AC modifiée.

Toutes ces modifications se trouvent également réalisées dans les chars de la troisième série, qui disposent de plus d'une tourelle agrandie rendant plus spacieux l'habitacle de l'équipage. La quatrième série,



A gauche, la tourelle agrandie du char 68 (3^e et 4^e séries proposées) comparée, à droite, avec la tourelle des chars de la 1^{re} et de la 2^e série.

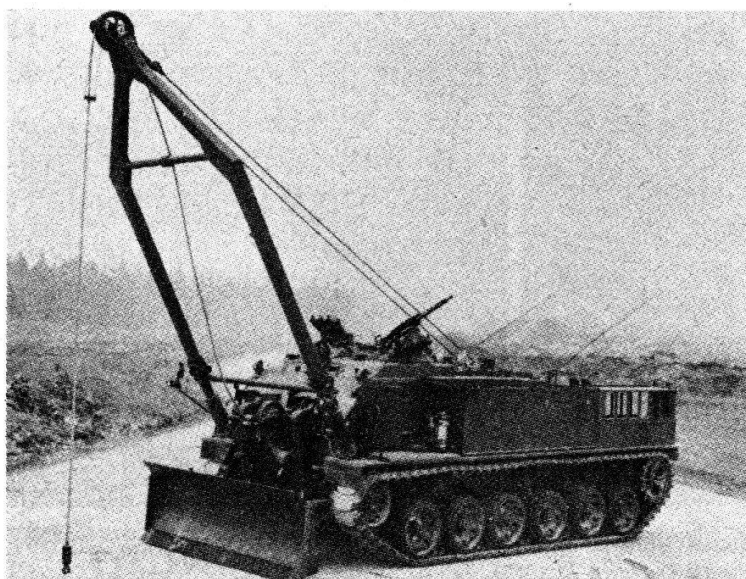
c.-à-d. celle qui est proposée à l'acquisition, est techniquement identique à la troisième. Grâce aux améliorations mentionnées ci-dessus, le char 68 atteint maintenant un niveau qui ne diffère plus de celui détenu par les chars d'assaut modernes des armées étrangères.

Production

Les Ateliers de construction fédéraux de Thoune assument la fonction d'un entrepreneur général et se chargent du montage final. Parmi les maisons participant à la production du char 68, nous trouvons 20 grandes entreprises et 1200 autres fournisseurs. Le 87 pour cent des pièces et des groupes de construction sont d'origine suisse. Les composants de provenance étrangère (13 pour cent) concernent en majeure partie le moteur principal, le moteur auxiliaire et la commande de la tourelle.

Autres véhicules de la famille des chars suisses

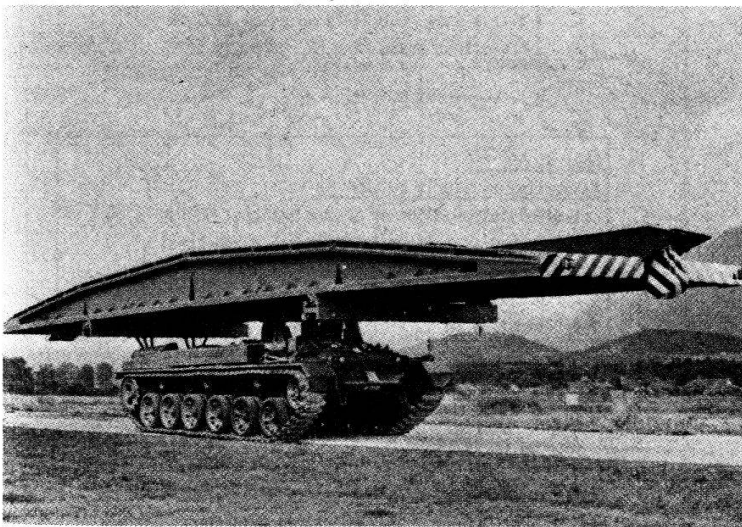
La famille des chars suisses comprend encore les véhicules décrits ci-après. Leur logistique est largement identique :



Char de dépannage 65

Il est conçu pour les tâches suivantes :

- Dépanner et remorquer tous les types de véhicules à chenilles d'un poids inférieur à 50 t.
- Travaux de levage pour la pose et la dépose de blocs d'entraînement et de tourelles.
- Travaux de terrassement et de déblaiement simples.

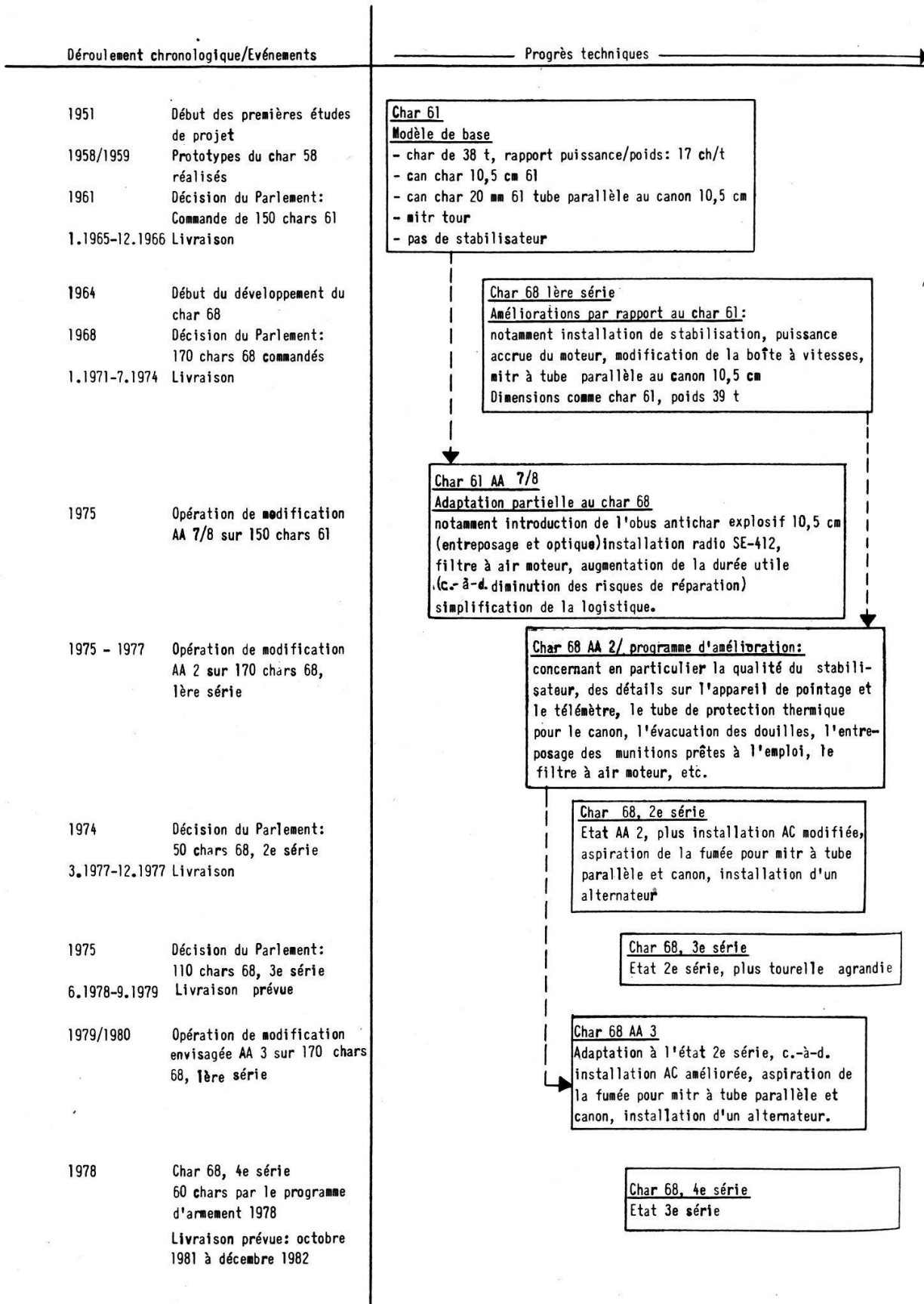


Char poseur de ponts

Il sert à jeter des ponts par-dessus de petits obstacles sur le champ de bataille et porte à cet effet un pont coulissant de 18 m de longueur et d'une force portante de 50 t. Un homme protégé par le blindé suffit pour poser et retirer ce pont. Les deux opérations ne durent chacune que deux minutes.

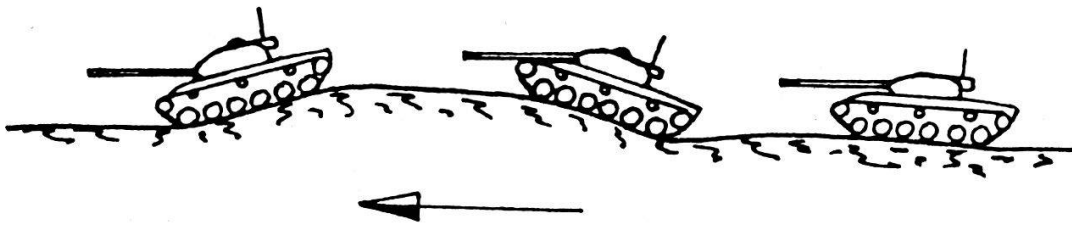
Cible blindée automotrice

Elle sert de but blindé mobile pour le tir avec des engins guidés antichars d'exercice. Des composants des chars 61 et 68 ont été utilisés pour construire un véhicule-cible devant remplir des conditions d'engagement spécifiques. La carcasse et le bloc d'entraînement pro-

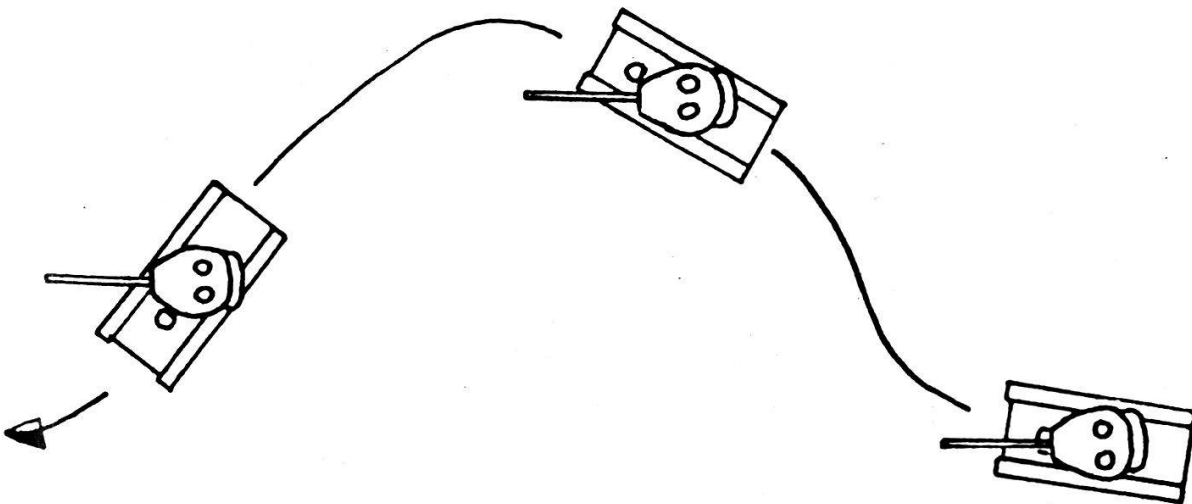


Explication schématique du fonctionnement d'un stabilisateur

Canon stabilisé en élévation



Canon stabilisé en dérive



Char 68: données techniques

Dimensions, poids et équipage

Longueur, canon dans le support de marche (position de marche)	8,5 m
Longueur, canon direction 12 heures (position de feu)	9,5 m
Hauteur, coupole fermée	2,75 m
Hauteur bouche à feu, arme principale	1,93 m
Poids, équipé pour le combat	39 t
Pression unitaire sur le sol (terrain)	0,85 kg/cm ²
Équipage (cdt, pointeur, chargeur et conducteur)	4 hommes

Armes et munitions

Arme principale	Can char 10,5 cm 61
Munition pour arme principale	Obus perforants à noyau Obus antichars explosifs Obus d'acier Obus fumigènes incendiaires
Réserve de munitions, canon	56 coups dont 12 coups 1 ^{er} degré de préparation
Armes auxiliaires	1 mitr montée parallèlement au canon 1 mitr de tourelle pour la DCA et la protection rapprochée
Lance-obus éclairants	
Lance-pots fumigènes	
Grenades à main	
Fusées éclairantes et fusées signal	

viennent du char 68, le train de roulement avec les chenilles en acier du char 61. La tourelle, une construction soudée, est vissée sur la carcasse et porte une maquette du tube du canon.

GRD-INFO